

AVENANT N° 2 AU CONTRAT D'AMENAGEMENT REGIONAL  
DE GRAND PARIS SEINE ET OISE (78)

La Région Île-de-France, sise à Saint-Ouen-sur-Seine (93400) – 2 rue Simone Veil, représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE, en vertu de la délibération n° CP 2023-xxx du 21 septembre 2023

ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, sise rue des Chevries, 78410 Aubergenville, représentée par sa Présidente, Madame Cécile ZAMMIT-POPESCU, en vertu de la décision du conseil communautaire xxx du 29 juin 2023,

ci-après dénommée « la communauté urbaine »

d'autre part,

Après avoir rappelé :

- la délibération de la Commission permanente du Conseil régional CP2020-188 du 27 mai 2020 relative à l'approbation du contrat d'aménagement régional avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise,
- le contrat d'aménagement régional de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, signé le 20 octobre 2020,
- le courrier de demande de prorogation du contrat d'aménagement régional en date du 20 décembre 2022 envoyé par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise annonçant la substitution de l'opération « *Extension de la voie Pierre Bérégovoy aux Mureaux* » par une nouvelle opération « *Construction d'un centre technique communautaire à Meulan-en-Yvelines* ».
- la délibération de la Commission permanente du Conseil régional n° CP 2023-085 du 29 mars 2023 approuvant l'avenant n°1 ;
- l'avenant n°1 au contrat d'aménagement régional de Grand Paris Seine et Oise signé le xx xx xxxx ;
- la délibération du Conseil communautaire du 29 juin 2023 ;
- la délibération de la Commission permanente du Conseil régional n° CP 2023-XXX du 21 septembre 2023 approuvant l'avenant n°2 ;

Considérant les retards et difficultés, liées notamment au déploiement de nombreuses procédures environnementales qui entraîneront un glissement important du calendrier de réalisation de l'opération « *Extension de la voie Pierre Bérégovoy aux Mureaux* » ;

Considérant les nouvelles priorités de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ;

Considérant la nécessité pour la Communauté urbaine de ne pas perdre la totalité du bénéfice du financement régional grâce à la substitution dans le contrat d'aménagement régional de l'opération « *Extension de la voie Pierre Bérégovoy aux Mureaux* » par l'opération « *Construction d'un centre technique communautaire à Meulan-en-Yvelines* » ;

Considérant que les dépenses de réalisation du projet de « *Construction d'un centre technique communautaire à Meulan-en-Yvelines* » estimées à 2 308 000 € HT sont inférieures à celles du projet substitué « *Extension de la voie Pierre Bérégovoy aux Mureaux* » prévues à 2 405 864 € HT (plafonnées à 2 386 393 € HT) ;

**Article 1 :**

L'annexe 1 du contrat initial est modifiée comme suit :

Tableau initial

**ECHÉANCIER FINANCIER PRÉVISIONNEL  
CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DE GRAND PARIS SEINE ET OISE (78) - Echancier initial**

EHEANCIER FINANCIER PREVISIONNEL							
CONTRAT D'AMENAGEMENT REGIONAL (CAR) DE LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE (78)							
OPERATIONS	MONTANT OPERATIONS PROPOSEES EN € HT	MONTANT RETENU PAR LA REGION EN € HT	EHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION			DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGIONALE	
			2020	2021	2022	Taux %	Montant en €
Requalification de la rue Ferdinand Bodet	2 035 457	1 210 736	721 000	489 736		30%	363 220
Requalification de la rue Nationale	1 237 030	1 237 030	854 000	383 030		30%	371 110
Extension de la voie Pierre Bérégovoy	2 405 554	2 386 393		1 193 197	1 193 196	30%	715 918
Création de deux stations d'épuration	1 888 557	1 832 507	491 209	1 341 298		30%	549 752
<b>TOTAL</b>	<b>7 568 518</b>	<b>6 868 686</b>	<b>2 066 209</b>	<b>3 407 261</b>	<b>1 193 196</b>		
Dotation prévisionnelle maximum région			619 863	1 022 178	357 559		2 000 000

Tableau modifié

OPERATIONS	Montant des opérations proposées (€ HT)	Montant retenu par la région (€ HT)	EHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION				DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION	
			2020	2021	2023	2024	Taux %	Montant (€)
Requalification de la rue Ferdinand Bodet	2 035 457,00	1 210 736,30	721 000,00	489 736,00			30%	363 220,00
Requalification de la rue Nationale	1 237 030,00	1 237 030,30	854 000,00	383 030,00			30%	371 110,00
Réalisation d'un centre technique communautaire	2 308 000,00	2 308 000,00			500 000,00	1 808 000,00	30%	692 400,00
Création de deux stations d'épuration	1 888 557,00	1 832 507,00	491 209,00	1 341 298,00			30%	549 752,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 469 054,00</b>	<b>6 588 273,00</b>						
<b>DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION</b>			<b>2 036 209,00</b>	<b>2 214 064,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>1 808 000,00</b>	<b>33%</b>	<b>1 976 482,00</b>

**ECHÉANCIER FINANCIER PRÉVISIONNEL  
CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DE GRAND PARIS SEINE ET OISE (78)**

**Article 2 :**

Les autres stipulations du contrat initial non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux.

A Aubergenville, le  
Pour la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise  
*La Présidente*

A Saint-Ouen-sur-Seine, le  
Pour la Région Ile-de-France  
*La Présidente du Conseil  
Régional*

**Cécile ZAMMIT-POPESCU**

**Valérie PECRESSE**